

Objet : Précisions sur le poste et le recrutement de technicien bâtiments industriels à la direction de l'eau et de l'assainissement

Le vice-président chargé des ressources humaines et du dialogue social,

Le poste existant de technicien bâtiments industriels au sein de la direction de l'eau et l'assainissement est à pourvoir. Il est chargé de gérer les interventions de maintenance, la sécurité et le bon fonctionnement des bâtiments industriels du patrimoine assainissement USP (usine de dépollution, stations d'épuration, postes de relèvement, bassin de stockage restitution) de Grand Chambéry et de suppléer ponctuellement le responsable maintenance USP.

Ce poste présente les caractéristiques suivantes :

Niveau de recrutement	Catégorie B – cadre d'emplois des techniciens
Missions confiées à l'agent	- Organiser la gestion de la commande publique, le suivi budgétaire et la communication autour de l'activité de maintenance - Rédiger les cahiers des charges, analyser les propositions techniques des candidats, gérer les relations avec les fournisseurs et superviser la sous-traitance - Piloter la maintenance préventive et corrective des bâtiments industriels, équipements techniques et matériels électromécaniques - Gérer la sûreté des sites via le suivi des alarmes intrusion et l'administration du contrôle d'accès électronique - Etre le référent « sûreté » en lien avec une autre direction de Grand Chambéry - Suppléer le responsable du service par l'optimisation des pratiques, le développement de la maintenance et la continuité de service
Rémunération de l'emploi	Grille indiciaire et régime indemnitaire du cadre d'emplois des techniciens

Vu la délibération n°044-26C du Conseil communautaire du 23 avril 2026 déléguant au président la définition des caractéristiques d'un poste en cas d'emploi ne pouvant pas être pourvu par une candidature statutaire,

Vu l'arrêté de délégation de fonctions au vice-président chargé des ressources humaines et du dialogue social n° 2026-052 A,

Vu l'article L. 313-1 du code général de la fonction publique qui dispose que la délibération doit préciser, en cas de recrutement sur le fondement de l'article L. 332-8 de ce code, le motif invoqué, la nature des fonctions, le niveau de recrutement et de rémunération de l'emploi créé,

Vu le tableau des effectifs,

DECIDE

GRAND CHAMBÉRY

106 allée des Blachères – CS 82618 – 73026 Chambéry cedex
04 79 96 86 00 - grandchambery.fr

Article 1 : le poste de technicien bâtiments industriels au sein de la direction de l'eau et de l'assainissement est un poste permanent qui a vocation à être occupé par un fonctionnaire relevant du cadre d'emploi des techniciens. Ce poste présente les caractéristiques définies ci-dessus,

Article 2 : si cet emploi ne peut être pourvu par une candidature statutaire, il sera possible de le pourvoir sur le fondement de l'article L. 332-8 du code général de la fonction publique par un agent justifiant des qualités suivantes, dont la rémunération sera fixée par référence à la grille indiciaire du cadre d'emplois des techniciens, assortie du régime indemnitaire selon les dispositions prévues par la collectivité :

- être titulaire d'un diplôme de niveau bac +2 à bac +3 dans le domaine du génie civil, de la construction,
- disposer de connaissances en génie civil, en infrastructure et bâti, en sûreté et contrôle d'accès de sites industriels,
- maîtriser les règles de la commande publique et de l'exécution des marchés,
- faire preuve d'esprit de synthèse, d'aptitude relationnelle,

Article 3 : la signature du contrat à intervenir, le cas échéant, est autorisée,

Article 4 : conformément à l'article L. 5211-10 du code général des collectivités territoriales, cette décision fera l'objet d'un compte rendu lors de la prochaine séance obligatoire du Conseil communautaire.

Fait à Chambéry,



**PRÉFET
DE LA SAVOIE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

ACCUSE DE RECEPTION CONTROLE DE LEGALITE

Nature de l'acte :

Décision I-Parapheur du Président ou VP

Numéro attribué à l'acte :

2026-124D

Objet de l'acte : Précisions sur le poste et le recrutement de technicien bâtiments industriels à la direction de l'eau et de l'assainissement

Classification Préfecture : 4 - Fonction publique 1 - Personnel titulaires et stagiaires de la F.P.T. 2 - Autres délibérations

Date de l'acte :

Annexe(s) :

Identifiant de télétransmission : 073-200069110-20260702-lmc1H36449H1-AR

Identifiant unique de l'acte : lmc1H36449H1

Date de transmission en Préfecture : 03 juillet 2026

Date de réception en Préfecture : 03 juillet 2026

Date de publication sur le site internet: vendredi 03 juillet 2026